

Pleine Page



2024
Kilomètres!

**ENSEMBLE NOUS AVONS
RELEVÉ LE DÉFI !**

ÇA SE PASSE À MARLY

- Zoom sur les travaux
- Retour sur les noces d'or
- Assos en fête

Sommaire

4 VIE COMMUNALE

- Avez-vous participé à cette belle journée ?

5 L'INTERVIEW

- 6 questions à Bruno Leclercq

6 JUMELAGE

- Marly – Olecko : 50 ans d'amitié.

8 COMMÉMORATIONS

9 VIE DES QUARTIERS

- Nettoyage de printemps
- La fête des voisins vous a réunis !

10 CADRE DE VIE

- Au cimetière, le portail automatisé est installé !
- Toujours plus de rues en éclairage LED !

11 CONSEILS MUNICIPAUX

- Conseils municipaux du 9 juin et du 6 juillet.

12 TRAVAUX

- Zoom sur le réaménagement de l'avenue Henri Barbusse et de la place Gabriel Péri

14 ASSOCIATIONS

- Marly Moove bouge pour d'autres associations !
- Gym Marly-Aulnoy : une saison pleine de succès !

15 ENFANCE

- Des travaux de rénovation à l'école Jules-Henri Lengrand
- L'an prochain, une nouvelle aventure les attend !
- Les fêtes d'école pour finir l'année en beauté !

18 AGENDA

20 AÎNÉS

- Félicitations les amoureux !
- Semaine bleue 2023 : demandez le programme !
- Retour sur le goûter des aînés !
- C'est le moment de vous inscrire pour le colis de Noël !

23 LA PAGE DES P'TITS LOUPS

- C'est quoi une association ?

24 LES MOMENTS MUSICAUX MARLYSIENS

- En avant la musique !

25 LUDOTHÈQUE

- Un troc pour la fête mondiale du livre.
- A la découverte du cacao.
- Bienvenue à Vanessa, la nouvelle directrice !

26 RETOUR SUR...

- Évènements festifs et culturels.

28 INFOS

30 DANSE ET MUSIQUE

31 ENVIRONNEMENT

32 COMMERCES

34 ETAT CIVIL

35 EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL



Jean-Noël Verfaillie

Maire de Marly

Vice-président du Conseil départemental du Nord
Vice-président de Valenciennes Métropole

En ce début d'été, notre ville, comme beaucoup d'autres en France, a malheureusement été le théâtre de violences urbaines. Deux de nos quartiers ont particulièrement été touchés : Les Floralties et La Briquette, m'obligeant à y instaurer un couvre-feu de plusieurs jours pour les mineurs. De nombreux habitants y ont vécu des moments horribles avec le bruit, la peur, la violence, les incendies... Je tiens à leur exprimer de nouveau, ainsi qu'à tous les Marlysiens, l'assurance de mon engagement total, et celui de l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Parmi les nombreux sujets de ce nouveau numéro, devaient figurer l'ouverture imminente du Ciné-Grill, ce restaurant de 400 couverts ravagé par un incendie dévastateur, mais aussi les étapes de construction du CFA dont le chantier a été touché par des actes de vandalisme lors de ces difficiles nuits d'émeute. Voitures brûlées, commerces détruits, bâtiments publics dégradés... Ce sont tous les Marlysiens qui se retrouvent pénalisés directement ou indirectement par les actes d'une minorité, provenant même souvent d'autres villes ! A l'heure où j'écris ces lignes, la situation semble être apaisée et le calme revenu. C'était plus que souhaitable et j'espère la situation durable pour la tranquillité des habitants.



Je condamne avec fermeté ces scènes de guérilla urbaine et je souhaite que nous puissions reprendre au plus vite la dynamique de transformation de la ville. Nous allons reconstruire et poursuivre le renouvellement urbain dont la ville a tant besoin.

Je sais les Marlysiens capables de se mobiliser pour relever ensemble de nombreux challenges ! Vous l'avez d'ailleurs prouvé, le 24 juin lors du défi fou que nous nous étions lancé dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques de 2024 : parcourir 2024 km en moins de neuf heures, en marchant ou en courant. Je vous ai vu, très nombreux, de toutes les générations, parfois venus de loin, en famille, entre amis, entre membres de la même association, avec vos enfants dont certains encore en poussette, avec vos chiens... le sourire aux lèvres d'avoir contribué par quelques centaines de mètres ou plusieurs dizaines de kilomètres, à l'effort collectif ! Merci à tous d'avoir permis l'homologation de ce beau défi, porteur des valeurs du sport.

Nous nous retrouverons à la rentrée, pour de nouveaux événements sportifs, culturels et associatifs.

Je vous souhaite un bel été,

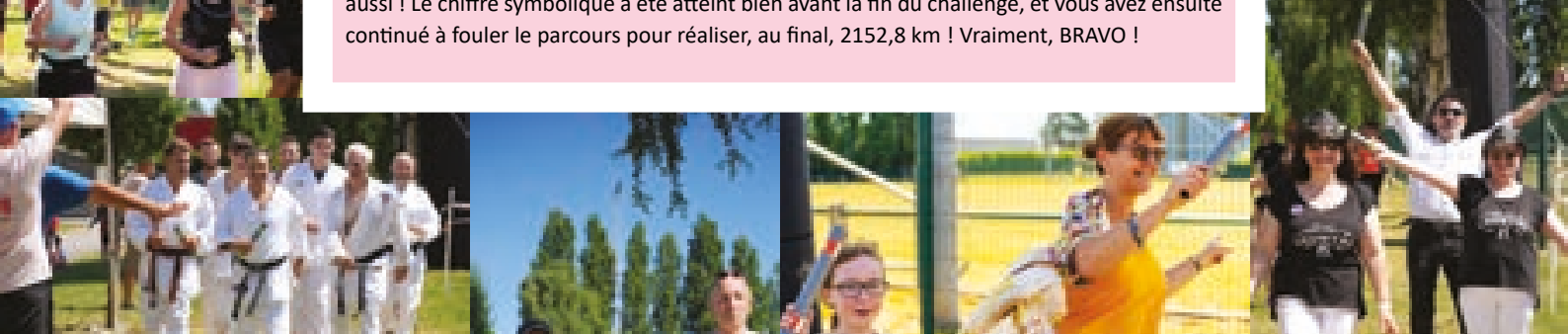
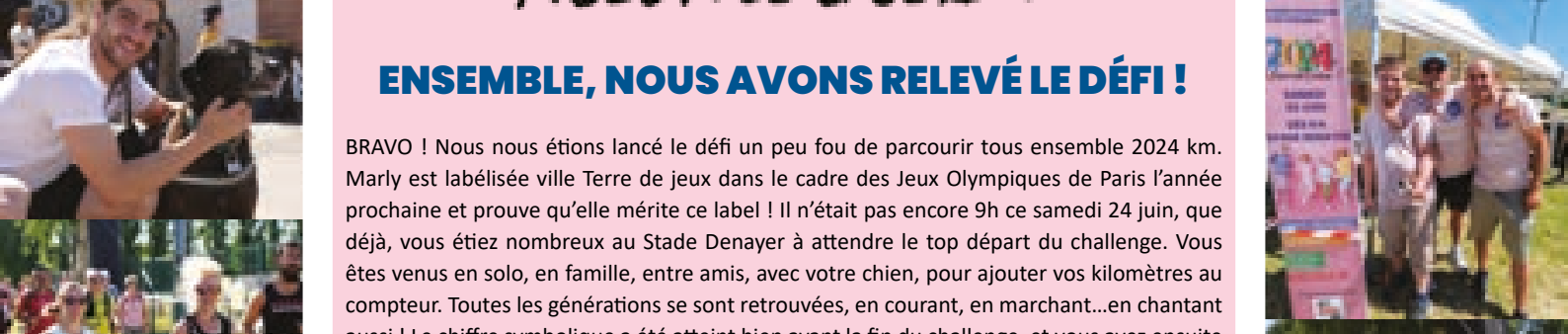




2024 Kilomètres!

ENSEMBLE, NOUS AVONS RELEVÉ LE DÉFI !

BRAVO ! Nous nous étions lancé le défi un peu fou de parcourir tous ensemble 2024 km. Marly est labélisée ville Terre de jeux dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris l'année prochaine et prouve qu'elle mérite ce label ! Il n'était pas encore 9h ce samedi 24 juin, que déjà, vous étiez nombreux au Stade Denayer à attendre le top départ du challenge. Vous êtes venus en solo, en famille, entre amis, avec votre chien, pour ajouter vos kilomètres au compteur. Toutes les générations se sont retrouvées, en courant, en marchant...en chantant aussi ! Le chiffre symbolique a été atteint bien avant la fin du challenge, et vous avez ensuite continué à fouler le parcours pour réaliser, au final, 2152,8 km ! Vraiment, BRAVO !



Avez-vous participé à cette belle journée dédiée aux associations ?

En plus du défi 2024 km, le 24 juin était également une date à ne pas manquer pour rencontrer plus de 40 associations, réunies au Stade Denayer pour des démonstrations, des initiations et des échanges. Toute la journée, les animations se sont enchaînées avec notamment des combats de catch, de la danse (country, en ligne et de salon), de la gym, du kangoo power, de la zumba, de la lecture, du rugby, de la pétanque, du tennis, du basketball, du tennis de table, du karaté et du tir à l'arc. Deux food-trucks étaient présents pour recharger les batteries des nombreux visiteurs venus en famille ou entre amis. L'évènement s'est terminé avec le concert pop-rock de Kroma, qui n'a pas perdu de son énergie communicative malgré un soleil de plomb. On remet ça l'année prochaine ?



Scannez le QR Code pour retrouver les photos du défi et du forum des associations, ou rendez-vous sur marly.fr > actualités !



6 questions à...

Bruno Leclercq

Conseiller municipal délégué à l'animation de la vie sportive et associative.

Assos en fête a eu lieu le 24 juin dernier, pouvez-vous nous en dire plus sur cet événement ?

Cette 2^e édition du forum des associations de Marly s'est déroulée au complexe sportif Denayer. Sous la direction de Patrick Lemaire, adjoint en charge du monde associatif, des sports et de la cause animale, cet événement mobilise pour son organisation des élus, des représentants d'associations, des agents de

la ville. Plus d'une quarantaine d'associations sportives, culturelles, patriotiques, oeuvrant pour l'environnement ou défendant la cause animale ont répondu présentes. Pour elles, c'est une vitrine qui permet de se faire connaître et de rencontrer de futurs adhérents. Pour les habitants, c'est l'opportunité de glaner un max d'infos sur les activités proposées et il y en a pour tous les goûts, croyez-moi ! Ce moment festif est apprécié autant par les associations qui se rencontrent à cette occasion que par les visiteurs. Cette année, ils ont pu assister à des combats de catch, des animations sportives et musicales mais aussi participer à des initiations. La journée s'est clôturée par un concert gratuit du groupe pop-rock Kroma (dont un des musiciens est Marlyisien).

Quelle est la politique de la ville en faveur des associations et du sport en particulier ?

La politique de la ville est d'encourager et de pérenniser ce tissu associatif riche et varié et surtout d'offrir au plus grand nombre (jeunes, aînés, personnes en situation de handicap,...) les possibilités de s'épanouir et de pratiquer une activité sportive, ludique, d'intérêt culturel, solidaire ou environnemental.

Les associations sont autonomes dans leur organisation et leur gestion, la ville les accompagne en fonction de ses moyens techniques et de ses capacités financières. Après signature d'une convention d'occupation et d'une charte républicaine, elle met à disposition gratuitement des locaux et des infrastructures dont elle a la charge d'entretien. En plus des dépenses que cela implique (coût des énergies qui explosent avec l'inflation), la ville peut octroyer sur demande une subvention dont le montant variable chaque année fait l'objet d'un calcul et est voté en conseil municipal (une enveloppe globale de plus de 110 000 € a été répartie en 2022). Des subventions exceptionnelles peuvent être attribuées. En contrepartie, nous invitons nos associations à participer activement à nos événements organisés tout au long de l'année (Semaine Bleue, participation au forum des associations, défilés patriotiques, Téléthon, World clean up day, etc.).

Pouvez-vous nous en dire plus sur le label Terre de jeu ?

Le label Terre de Jeux 2024 a été créé par le comité Paris 2024 pour transmettre les valeurs des JO et pérenniser le sport dans le quotidien des citoyens. La ville a obtenu cette labellisation grâce à son engagement dans la valorisation du sport et les actions mises en place pour

féderer, rassembler et rendre accessible le sport, avec par exemple Bouch'ton école. Ce label encourage les initiatives ! C'est dans ce cadre que la ville a organisé par exemple les Marlypiades et la semaine Olympique pour les scolaires ou encore le défi des 2 024 kilomètres. *(lire pages 3 et 16)*

Quelle est l'ambiance dans les associations après la période Covid ? Qu'est-ce qui a changé ?

Les associations ont dans leur très grande majorité fait preuve de ténacité et ont su bien s'adapter à la pandémie grâce à leur gestion saine et au dynamisme de leur bénévoles. Bien sûr, des efforts financiers, des choix ont été nécessaires. Ils ont été faits. Nous avons pu le vérifier lors de la présentation des bilans comptables et financiers lors des assemblées générales. A la sortie de la pandémie, la reprise d'activité des associations a été également impactée par l'inflation liée au conflit en Ukraine mais vous pouvez compter sur la rigueur et l'enthousiasme des bénévoles pour une nouvelle fois passer ce cap et poursuivre l'aventure.

Quelle est la démarche du projet « VIF » ? Peut-on en savoir plus ?

Le programme « VIF » (vivons en forme) facilite la mise en œuvre d'actions de prévention santé auprès des enfants et des familles. L'objectif est de contribuer au bien-être et à la santé de tous. Cela passe par la prévention du surpoids et de l'obésité des enfants et la réduction des inégalités sociales en matière d'alimentation et d'activité physique. Rejoindre le réseau des villes VIF permet à nos équipes de bénéficier d'expertises, de formations et d'outils clés en main, facilitant à terme un changement de comportement durable des habitants de tout âge. Jusqu'à maintenant, le programme VIF était déployé dans les écoles, il va prendre de l'ampleur avec un axe sport-santé toujours plus fort.

Nos infrastructures sont vieillissantes, quelle est la perspective des prochaines années ?

La plupart des infrastructures de la ville sont en très mauvais état et l'entretien qui aurait dû être fait ne l'a pas été durant de très nombreuses années. Certaines sont de véritables passoires thermiques, ce qui n'est plus acceptable sur le plan économique et environnemental. Nous sommes obligés d'adopter des mesures nécessaires mais difficiles pour éviter des fermetures totales. Comme pour les autres bâtiments communaux, nous privilégions les investissements qui permettent des économies dans le futur. Par exemple, l'éclairage des stades extérieurs du stade Denayer passera en LED avant la fin de l'année.

Nous avons également la volonté de favoriser les activités sportives extérieures. Dans une démarche environnementale de qualité et de re-végétalisation urbaine, un futur parc urbain sera créé avec la valorisation des berges de la Rhonelle et des zones dédiées au sport. La première phase démarrera avant la fin du mandat.

Marly – Olecko : 50 ans d'amitié. Retour sur les 3 jours d'échange franco-polonais !

Nous vous en avons parlé dans le précédent numéro du Pleine Page : la délégation polonaise d'Olecko était à Marly du 8 au 10 mai. Cette visite était l'occasion de renforcer les liens d'amitié et de réfléchir aux collaborations futures.

Au cœur des réflexions : les projets éducatifs qui pourraient être mis en place dans le cadre du PEDT (Projet Educatif Territorial), dont l'un des quatre axes est l'ouverture à l'Europe. (voir Pleine Page n°76).



Accueil protocolaire dans la salle du Conseil Municipal avant la cérémonie du 8 mai.



Visite de la zone d'activités des 70 Muids.



Atelier cuisine avec le Centre Social des Floralties.



Visite de la boulangerie Aux Délices, avenue Henri Barbusse.



Visite du musée de la mémoire



Inauguration de la plaque de jumelage, à l'entrée de Marly (côté Saultain).



Vernissage de l'exposition retraçant les 50 ans d'amitié, à la Maison des Associations.



Visite du Lycée Mansart



Diffusion du film "Pour votre liberté et la nôtre" sur la résistance Polonaise dans les Hauts-de-France, durant la guerre.



Déjeuner de travail sur les échanges scolaires entre les deux pays, à la cantine du Collège avec les directeurs d'écoles.



30 avril : Journée Nationale de la Déportation - Place du Sergent Blary.



8 mai : Commémoration de la Victoire de 1945 en présence de la délégation polonaise - Place du Sergent Blary.



27 mai : Journée Nationale de la Résistance - Au Monument du Rôleur.



8 juin : Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Indochine Stèle rue Jules Vallès.



18 juin : Commémoration de l'appel du 18 juin - Stèle du Général de Gaulle en présence de M. Marc-Philippe Daubresse, sénateur du Nord.

Le saviez-vous ?

Retrouvez les dates des prochaines cérémonies patriotiques dans la rubrique Agenda, pages 19/20.

Nettoyage de printemps

Samedi 13 mai, le Conseil de Quartier Guynemer-La Briquette avait donné rendez-vous aux habitants pour une opération nettoyage ! Un départ avait lieu en face de la maison de quartier de La Briquette et un autre Résidence Guynemer. En cheminant, les deux groupes guidés par les membres du Conseil de Quartier et les élues Frédérique Viste et Alice Dupont-Donnet, ont ramassé déchets, mégots, papiers, tapis de voiture... pour se rejoindre à l'école Louise Michel où les attendait un goûter ! Bravo aux petits et grands bénévoles qui ont profité du beau temps pour enfiler les gants !

Le saviez-vous ?

Le Conseil de Quartier Guynemer – La Briquette a choisi son nom et s'appelle désormais le Quartier Marly Sud ! Habitants du secteur, vous pouvez contacter votre Conseil de Quartier par mail à : marlysud@marly.fr

A vos agendas ! Le Conseil de Quartier La Rhonelle organisera le 16 septembre à 10h, une opération nettoyage de rentrée ! Rendez-vous face à la Maison des Associations, 35 rue Barbara.



La fête des voisins vous a réunis !

Plusieurs fêtes des voisins ont eu lieu dans des quartiers de Marly. A La Briquette, les festivités se sont déroulées le vendredi 26 mai à la salle Aragon et ont réuni bon nombre d'habitants. Le vendredi 2 juin, la résidence Les Pétunias a célébré l'évènement dès midi. Au cœur des Florales, rue de la Victoire, résidence de la Briqueterie, quartier des Fontinettes, résidence de la Fontaine, c'est vers 18h que les tables, chaises et buffets ont été sortis pour réunir les voisins, dans une ambiance festive, décontractée et ensoleillée. De nombreux élus ont pris part aux festivités.



Rue de la Victoire



Hostellerie des Pétunias



Quartier de La Briquette



Résidence La Briqueterie



Quartier des Fontinettes



Quartier des Florales



Résidence La Fontaine

Au cimetière, le portail automatisé est installé !

Le portail automatisé est en service et vous permet désormais d'accéder au cimetière Saint-Jacques sur une amplitude horaire plus large y compris les dimanches et jours fériés.

Comment fonctionne le portail automatisé ?

Il suffit de pousser la porte du portillon pour entrer, pendant les heures d'ouverture. Pour sortir, un bouton situé à l'intérieur du cimetière permet d'ouvrir la porte.

Les créneaux d'accès aux personnes autorisées (notamment les personnes à mobilité réduite) restent inchangés. Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez effectuer une demande à la Mairie auprès du service d'État Civil, n'oubliez pas d'apporter une photo, une pièce d'identité, votre carte MDPH ou un certificat médical.



Après 16h, l'entrée et la sortie se font uniquement par le portillon automatisé.



Horaires d'ouverture :

Été, du 1^{er} avril au 31 octobre : 8h-20h

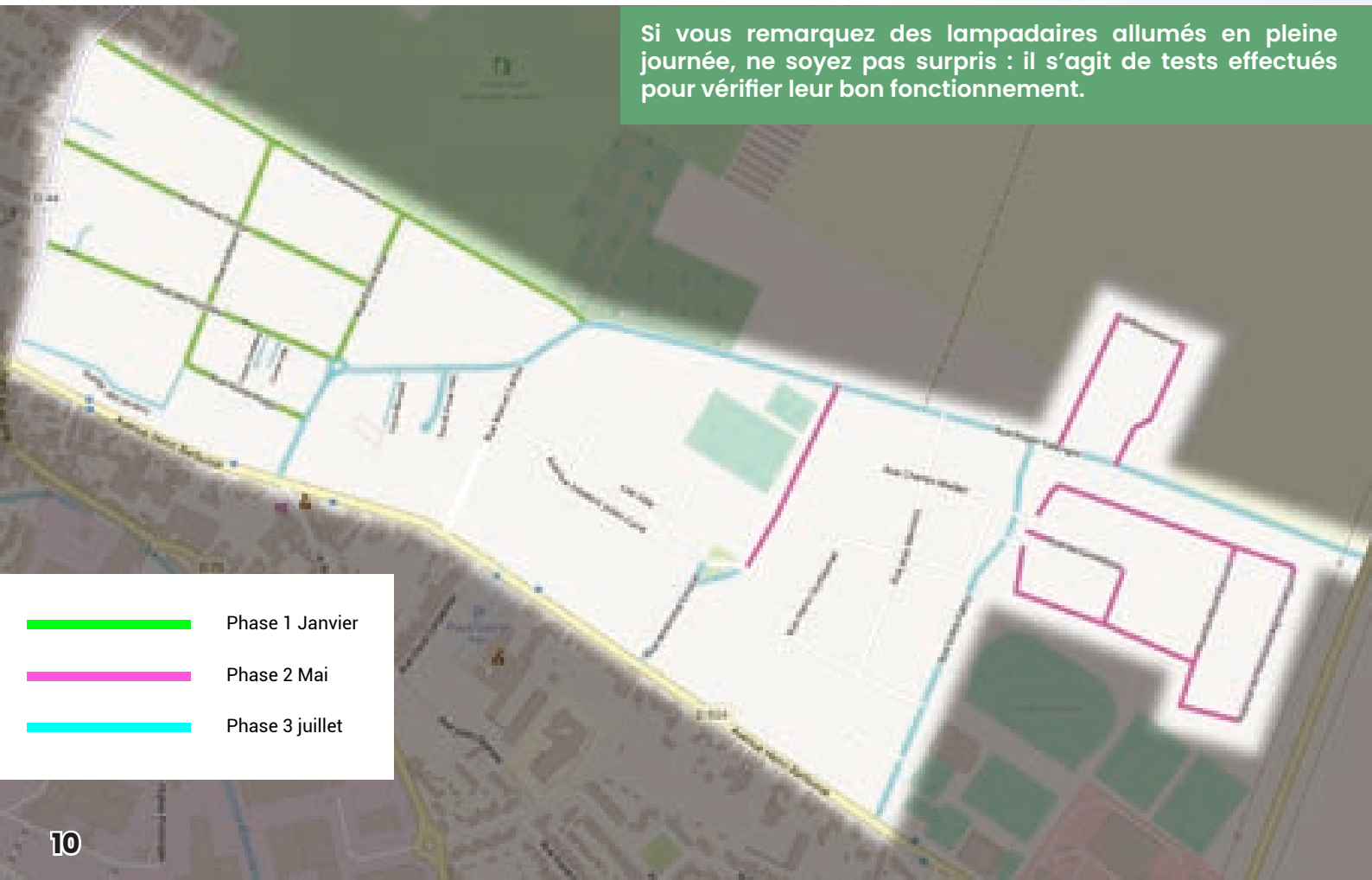
Hiver, du 1^{er} novembre au 31 mars : 8h-17h

Horaires élargis

Toujours plus de rues en éclairage LED !

La transformation positive de notre ville se poursuit et l'éclairage public est revu au profit d'un éclairage LED. En plus de contribuer aux économies d'énergie, ce nouveau mode d'éclairage est modulable en fonction des besoins et nécessite moins d'interventions grâce à sa durabilité. Avec les grands projets comme le réaménagement du quartier de La Briquette, les travaux de la Zone des 10 Muïds ou encore la réhabilitation de la place Gabriel Péri et de l'avenue Henri Barbusse, c'est toute la ville qui sera à terme éclairée de manière moins énergivore.

Si vous remarquez des lampadaires allumés en pleine journée, ne soyez pas surpris : il s'agit de tests effectués pour vérifier leur bon fonctionnement.



- Phase 1 Janvier
- Phase 2 Mai
- Phase 3 juillet

Conseil Municipal du 9 juin.

Le vendredi 9 juin s'est tenu un Conseil Municipal exceptionnel afin que les conseillers municipaux se réunissent pour élire leurs 9 délégués en vue des élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre 2023. Pour rappel, le Sénat est renouvelé pour moitié tous les 3 ans. La série 2 qui comporte 178 sièges ayant été renouvelée lors des élections sénatoriales de septembre 2020, les 170 sièges de la série 1, seront donc renouvelés le 24 septembre prochain pour le Nord.

Le corps électoral pour ces élections sénatoriales est composé de « grands électeurs » : sénateurs, députés, conseillers départementaux et régionaux, et à 95% par des délégués des conseils municipaux. Ces derniers sont désignés par les conseils municipaux et leur nombre varie selon la taille de la commune.

Conseil Municipal du 6 juillet.

• Groupe scolaire de La Briquette : les procédures se poursuivent.

Le Conseil Municipal a voté l'autorisation de signer les marchés de travaux pour la future école, ce qui permet de valider les entreprises retenues pour les travaux ! Les étapes se poursuivent pour la construction du nouveau Groupe scolaire qui va ainsi pouvoir démarrer !



• Participation citoyenne – Co-production de sécurité Police / Population.

Les actes inadmissibles qui ont été commis fin juin début juillet dans certains quartiers de la ville et qui sont le fait de quelques individus, dont certains extérieurs à la commune, sont venus rappeler douloureusement que nous n'étions pas à l'abri de telles exactions et confortent la volonté de tout mettre en œuvre pour éviter le renouvellement de telles situations qui pénalisent l'ensemble de la population.

La sécurité au niveau local doit reposer sur une co-production entre l'Etat, pour lequel il s'agit d'une compétence régaliennne et les communes, qui peuvent agir par leur police municipale et par l'implantation d'un système de vidéo protection. Cette co-production de sécurité police / population sera effective d'ici la fin de l'année sur toute la commune. Mais, elle suppose aussi une implication des citoyens eux-mêmes.

Le dispositif de participation citoyenne vise à associer les habitants à cette œuvre collective qu'est la sécurité, par exemple en assurant une surveillance des habitations des voisins pendant les vacances, en faisant remonter les incidents à la police nationale par l'intermédiaire de référents.

Ces référents seront choisis parmi les habitants volontaires. Après une formation, ils seront en liaison directe avec un correspondant de la police nationale et bénéficieront bien sûr des garanties d'anonymat et de confidentialité. Un appel à candidatures sera fait par le biais du site de la ville et par l'intermédiaire des conseils de quartiers.

• Marly industrie, rétrocession tranche 4, 4 bis, régularisations foncières et classement des voiries dans le domaine public.

SIGH était propriétaire des rues France Gall, Bashung et des espaces verts au nord de la rue Ferrat. A l'issue de l'ensemble des travaux, il est convenu que la commune puisse récupérer ces parcelles. Mais avant de reprendre les rues dans la voirie communale, de nombreux échanges ont eu lieu : la ville souhaitant que cette reprise se fasse uniquement si les espaces concernés sont remis en bon état.

• Acquisition des parcelles ZA 41, ZA 5, ZA 6, ZB 51, ZB 54 et classement dans le domaine privé communal.

Au moment de la construction de l'autoroute, une association s'était créée pour la gestion des chemins ruraux par les agriculteurs le long de l'autoroute. L'association a informé la ville de sa dissolution. Les chemins vont donc rejoindre le patrimoine communal dans le cadre d'une procédure d'acquisition à l'euro symbolique. La superficie totale du foncier concerné est de 7 370 m² pour un linéaire (approximatif) de 1,146 km.



• Plan local de l'habitat de la CAVM (Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole).

En matière de logement, les agglomérations sont tenues de présenter un plan local de l'habitat couvrant la période de 2024 à 2029. Au regard de l'offre de logement déjà existante, qui comporte une part importante de logements sociaux, la ville de Marly doit favoriser la construction de logements privés. Une partie de ces logements devaient être construits dans le cadre de l'aménagement du Grand Cavin qui comportait à la fois l'extension du golf de 9 à 18 trous, la renaturation des berges du Grand Cavin qui est aujourd'hui souterrain sur cette partie de la ville, et la construction de logements qualitatifs. En raison de la remise en cause du projet du Grand Cavin par la CAVM, les chiffres présentés par la CAVM pour Marly ne sont plus tenables. Le Conseil Municipal a donc émis un avis défavorable.

Zoom sur le réaménagement de l'avenue Henri Barbusse et de la place Gabriel Péri

Travaux au carrefour de Romainville



Fin des travaux de la placette Jules-Henri Lengrand avec places de parking



Réalisation de la future voirie



Désormais, l'eau sera récupérée et valorisée !



L'eau occupera une place de choix sur la future place Gabriel Péri, comme un lien entre le végétal et le minéral, elle ruissellera en un mince filet sur un chemin de pierre bleue.

Les cuves enterrées (voir photo ci-contre) récupèrent les eaux de pluie issues de l'avenue Henri Barbusse, du haut de la place mais aussi des toits de l'Hôtel de ville.

Une partie de ces eaux partent en circuit fermé (comme pour une fontaine de jardin) afin d'alimenter le filet d'eau en surface. Une partie rejoint une noue naturelle, visible en surface sur une partie de la place et dans le parc Oscar Carpentier. En fin de ce parcours, les eaux arrivent dans d'autres cuves enterrées dans lesquelles la ville pourra puiser pour l'arrosage des végétaux. En cas d'excédent ? L'eau poursuit sa route vers La Rhônelle.

Pour ce beau parcours de l'eau, des filtres sont évidemment installés afin de récupérer les déchets.



Mise en place des bassins de récupération d'eaux pluviales



Réalisation de la rue Oscar Carpentier



Aménagement du Parc Oscar Carpentier



Juillet / août 2023

- > Réalisation de la future voirie avenue Henri Barbusse
- > Réalisation de la rue Oscar Carpentier
- > Aménagement du Parc Oscar Carpentier
- > Mise en place des bassins de récupération d'eaux pluviales
- > Fin des travaux de la placette Jules-Henri Lengrand avec places de parking
- > Travaux au carrefour de Romainville



A venir : septembre 2023 -> été 2024

- > Réalisation des trottoirs et de la piste cyclable sur la partie nord de l'avenue Henri Barbusse
- > Travaux de la place Gabriel Péri et du Parc Oscar Carpentier
- > Finalisation des trottoirs et des stationnements rue Oscar Carpentier
- > Réalisation des travaux de la placette des Tamaris
- > Réinstallation de l'aire de jeux

Marly Moove bouge pour d'autres associations !

Une soirée Zumba le 20 mai avec 280 € récoltés et entièrement reversés au profit de la Fédération Française de Cardiologie, 297,5 km marchés pour aider à la lutte contre la maladie de Charcot le 4 juin... L'association Marly Moove motive les troupes pour les grandes causes. Bravo !

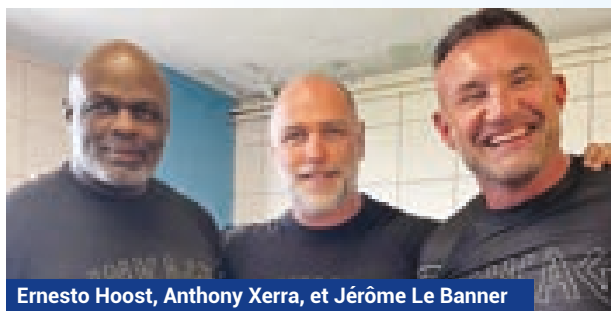


“ Avec Marly Moove, on s’engage régulièrement pour différentes causes pour soutenir aux mieux la lutte contre les maladies comme le cancer du sein avec Octobre Rose, les maladies génétiques rares avec le Téléthon, la maladie de Charcot, les maladies cardiaques... On n’est pas à l’abri que ça nous touche ou touche nos familles ou encore nos adhérents et leur entourage, c’est pourquoi ces actions me tiennent à cœur. Et si on peut soutenir une cause en créant des événements festifs, dans la positivité c’est tout ce qu’on a gagné ! ”

Megan Cotel
créatrice de l'association Marly Moove et animatrice sportive

Un stage de Muay Thai avec deux légendes !

Jérôme Le Banner, ancien kick-boxeur professionnel français de niveau mondial, et Ernesto Hoost, l’un des plus célèbres pratiquants de Muay Thai du circuit du K-1, étaient à Marly le 27 mai pour un moment unique, qui restera longtemps gravé dans la mémoire des stagiaires.



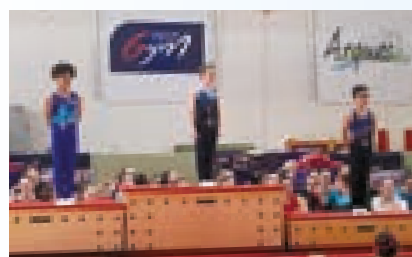
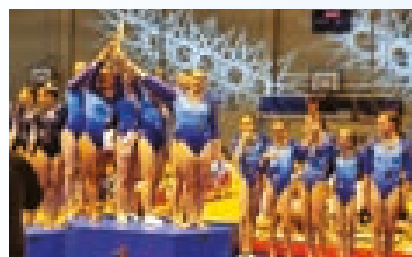
Ernesto Hoost, Anthony Xerra, et Jérôme Le Banner

Gym Marly-Aulnoy : une saison pleine de succès !

51 garçons et filles, plus 4 équipes ont matché cette saison. Ils ont glané 80 podiums. Des titres de champions sont venus récompenser leurs efforts : 8 titres départementaux, 5 titres interdépartementaux, 1 titre régional, 3 titres en championnat de France FSGT.

Le moment le plus intense a été le titre de Champion de France Féminin FSGT par équipe à Calvi. L'équipe 2 crée également une très grosse surprise en montant sur la 3^e marche du podium, dans cette compétition (à 2 points des secondes).

Félicitations aux 18 gymnastes sélectionnés aux différents Championnats de France FFG et FSGT, en équipe et en individuel : Sana, Eva, Océane, Giulia, Célia, Lisa, Enola, Claire, Emmanuelle, Flavie, Anaëlle, Ayamé, Lisa, Yanis, Fabian, Loïc, Sovann et Enzo !



Le saviez-vous ?

Côté ballon rond : ça monte ! Invaincue cette saison en championnat, l'équipe première de Marly retrouve le niveau ligue la saison prochaine pour la première fois depuis 2015 et évoluera en R3 (régional 3).

Des travaux de rénovation à l'école Jules-Henri Lengrand

Les premières classes ont été rénovées, l'éclairage a été revu pour une lumière plus naturelle. Les rénovations se poursuivent pendant les grandes vacances avec le changement de toutes les fenêtres, afin, entre autres d'économiser les énergies.



Bonne retraite mesdames !



Le 27 juin avait lieu le pot de départ de Catherine Alglave, directrice de l'école Jules-Henri Lengrand et Marie Lauer, enseignante dans la même école. Nous leur renouvelons tous nos vœux pour cette nouvelle vie !



« Tout ce que tu jettes, revient dans ton assiette ! »

Les petits reporters des CM1 et CM2 de l'école Marie Curie se sont mobilisés le 14 avril pour passer à l'action dans le cadre de leur projet « *Tous à vélo pour sauver les océans* ». Ils se sont rendus en pédalant dans le secteur du Parc Jacques Brel pour ramasser les déchets.

Initiée par l'équipe enseignante et dirigée par Mathilde Hoth-Guechot, cette action vise à sensibiliser les classes sur l'importance de la gestion de nos déchets et l'impact sanitaire et environnemental qui en résulte.

La semaine du 12 au 15 juin, une classe de mer itinérante a également été organisée en Baie de Somme. La ville a mis à disposition pour cette aventure une camionnette municipale et un des éducateurs sportifs. Ce séjour a mixé sport, éducation aux médias et à l'information, développement durable, sciences et technologie mais aussi des échanges avec des associations qui œuvrent sur place, des habitants, des élus ...



Retrouvez le reportage des élèves ici : enthd.fr/blog/pub/les-petits-explorateurs



« Nous avons réalisé une classe de mer itinérante en Baie de Somme du 12 au 15 juin, sur un tronçon de la Vélomaritime, de Cayeux-sur-mer au Touquet. C'est un projet que nous avons mené dès le mois de septembre. L'idée est de promouvoir les déplacements doux, tout en participant à des actions de nettoyage collectif des plages. Nous avons été accueillis par l'école de Cayeux-sur-Mer, l'école de Fort Mahon, le collège de Berck... Ce sont des moments de partage, les enfants ont pu observer des phoques avec des jumelles ! Je pense qu'ils sont rentrés avec beaucoup de nouvelles connaissances (sur le code de la route, le fonctionnement d'un vélo, la faune et la flore de la côte...) et de souvenirs. »

Mathilde Hoth-Guechot
professeur à l'école élémentaire Marie Curie classe CM1/CM2



Toujours plus de sport au quotidien !

La semaine Olympique a eu lieu du 3 au 8 avril, avec au programme pour tous les élèves des classes élémentaires de Marly : du lancer de balle, du triple bond, de la vitesse... Animée par les ETAPS de la ville, cette semaine sportive sur le thème de l'inclusion a embarqué les enfants. Ils ont redoublé d'énergie et porté fièrement les couleurs de leur école.

Les 22 et 23 juin, ce sont les Marlypiades qui ont motivé les 712 petits écoliers marlysiens dans des épreuves ludiques et sportives : escalade sur un mur gonflable de 8 mètres, surf mécanique, dodgeball, hockey ou BMX, biathlon....



École Hurez Saint Nicolas



École Jules-Henri Lengrand



École Louise Michel



École Marie Curie

Des efforts bien évidemment récompensés par des diplômes !



École Nelson Mandela



L'an prochain, une nouvelle aventure les attend !

Ils étaient cette année en maternelle Grande Section ou en CM2, à la rentrée prochaine, une étape scolaire les attend avec le passage en CP pour les uns et une arrivée au collège pour les autres. Afin de les accompagner dans la suite de leur parcours scolaire, la ville est heureuse d'offrir des livres aux plus petits et une calculatrice et une clé USB aux plus grands. Mis à l'honneur en juin en présence des parents et des équipes pédagogiques, chaque enfant a reçu son cadeau des mains des élus de la ville.



École Louise Michel



École Nelson Mandela



École Marie Curie



École Jules-Henri Lengrand



École Hurez Saint-Nicolas

Les fêtes d'écoles pour finir l'année en beauté !

Le mois de juin est rythmé par les fêtes d'écoles. Ce temps fort termine l'année scolaire et permet aux enfants de montrer à leurs proches le spectacle préparé pendant de longues heures de travail avec leurs enseignants.



Scannez le QR Code pour retrouver des photos des kermesses, fêtes et spectacles des écoles de Marly, ou rendez-vous sur marly.fr > actualités !



CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

Dimanche 3 septembre : Cérémonie de la Libération de Marly et Valenciennes

Lundi 25 septembre : Journée Nationale d'Hommage aux Harkis et autres Membres des Formations supplétives

Samedi 11 novembre : Commémoration de l'Armistice

Mardi 5 décembre : Journée Nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie

FLAC - Fédération Locale Alternative Culturelle

Programme de l'été CHEZ OSCAAR

21 & 22 juillet 18h - 23h :

Murder party (payant, réservation conseillée car les places sont limitées)

27 / 28 / 29 juillet 18h - 00h :

27 juillet : concert de pop rock avec Plage érotique, Future Exes, Skinny Bambies

28 juillet : concert de métal hardcore avec Surge of Fury, Broken Ankles, Soul Blame

29 juillet : soirée jazz

24 / 25 / 26 août 18h - 00h :

24 août : soirée stand-up avec 5 humoristes

25 août : soirée musiques électroniques live avec YMNK, Bothlane

26 août : soirée métal hardcore avec Insane Order, False, Saddam

Activités ludiques et sportives pour petits et grands

Olympiades les 29 juillet & 26 août



Atelier théâtre

les 22 juillet et 26 août par la Compagnie I Paglicaci sconfinati

Pilate & Qi Gong

Les 23 et 30 août par Apavals



AGEN

BROCANTE



Grande brocante de Marly

Avenue Henri Barbusse
Dimanche 30 juillet : de 6h à 18h
installation des exposants à 6h

SEMAINE BLEUE

Cette année, la semaine nationale des retraités et personnes âgées aura lieu du 2 au 8 octobre. A cette occasion, de nombreuses animations sont proposées aux aînés avec pour terminer la semaine, le très attendu goûter des aînés. Le coupon à compléter est disponible page 21 !

Programme

semaine du 2 au 8 octobre

- Lundi: Séance de cinéma
- Mardi: Atelier Chocolat
- Mercredi: Séance Photo
- Jeudi: Atelier customisation
- Vendredi: Atelier floral
- Samedi: Art Thérapie et Sport/Santé
- Dimanche : Banquet des Aînés sur le thème des années yéyé

JEUDIS DES AÎNÉS



> 14 septembre :
faites travailler votre mémoire

  > 16 novembre :
animation sur le code de la route avec Square Permis



> 7 décembre :
atelier créatif pour préparer Noël



Reservation gratuite
auprès du CCAS au
03 27 23 99 24
ou par mail à
ccas@marly.fr

DA

SUR UN AIR DE FAR WEST

EN FAMILLE !

Parc Jacques Brel

Dimanche
23 juillet
12h-22h



Les bébés lecteurs
Samedi 2 septembre



A la ludothèque

Mercredi 6 septembre
Mercredi 20 septembre



Week-end des 15 et 16 octobre :
La fête des sorcières



Les Moments Musicaux Marlysiens
1^{er} concert de la saison 2023-2024,
le 24 septembre à l'Eglise Saint-Jacques

Cadre de vie, environnement !

WORLD CLEANUP DAY



16 septembre : World Clean Up Day
Le Conseil de Quartier La Rhôneelle propose un nettoyage de rentrée à 10h, Maison des Associations.



Samedi 2 décembre à 10h
Une naissance, un arbre, édition 2023



Félicitations les amoureux !

Le 23 mai, Roger et Yvette Bar ont célébré leurs 70 ans de mariage ! Des noces de platine célébrées comme il se doit à l'EHPAD des Magnolias qui avait organisé pour eux un goûter festif auquel étaient conviés tous les résidents, la famille du couple mais également Monsieur le Maire et les élus de la ville, Mathilde Barbieux, Joël Quentin et Alice Dupont-Donnet.



Le saviez-vous ?

L'inscription aux noces d'or n'est pas automatique. Il est indispensable de vous inscrire auprès du CCAS.

Le 18 juin, ce sont 12 couples qui ont renouvelé leurs vœux pour leurs noces de diamant et d'or, organisées à la salle des fêtes.



Georges & Yvonne **60** ans



Francis & Gilberte **60** ans



René & Michèle **60** ans



Jean-Claude & Raymonde **60** ans



Alain & Marcelle **50** ans



Jean-Marc & Chantal **50** ans



Jean-Claude & Roselyne **50** ans



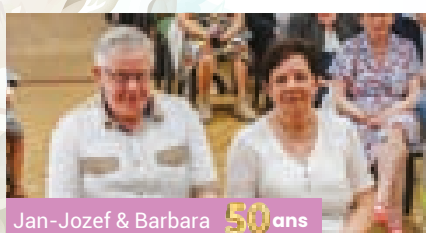
Yves & Françoise **50** ans



Roger & Martine **50** ans



Antoine & Danièle **50** ans



Jan-Jozef & Barbara **50** ans



Abdellah & Ghislaine **50** ans

Les jeudis des aînés continuent de vous séduire !



Journée internationale du Jazz

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous inscrire chaque mois pour le jeudi des aînés et à participer, en toute convivialité, aux ateliers et animations qui vous sont proposés. Merci pour votre enthousiasme.



Restez à l'écoute sur le site marly.fr, sur l'application de la Ville et sur la page Facebook Ville de Marly (59).



Atelier bien-être et sophrologie



Atelier Floral

Semaine bleue 2023 : demandez le programme !

Chers aînés de Marly, réservez votre semaine du 2 au 8 octobre car le CCAS de la Ville vous a concocté un programme aux petits oignons. **Retrouvez le détail pages 18-19.** Et pour le final, le traditionnel banquet des aînés qui aura pour thème les années Yéyé !

Coupon à découper et à déposer à l'accueil du CCAS ou à renvoyer par courrier à : CCAS - place Gabriel Péri - 59770 Marly

Inscription au banquet du 8 octobre 2023

Prénom / Nom : / /

Prénom / Nom : / /

Adresse :

.....

Téléphone :

Date de naissance : / /

A RENVoyer AVANT LE : 30 SEPT. 2023



Retour sur le goûter des aînés !

Le 12 avril avait lieu le goûter des aînés, organisé à la salle des fêtes par le CCAS de la ville. L'occasion pour chacun de se retrouver, d'enchaîner quelques pas de danse et de savourer un bon morceau de gâteau. Monsieur le Maire ainsi que les élus Joël Boute, Patrick Lemaire, Frédérique Viste, Mathilde Barbieux, Céline Plateel-Thuin et Jean-Claude Villain sont venus partager la convivialité de ce moment tant attendu.



La place des Pétunias, un lieu de vie et de partage pour les résidents.

Tous les mardis après-midi, les résidents de la place des Pétunias ont l'habitude de se réunir pour passer un moment convivial à l'Hostellerie des Pétunias, leur lieu de rencontre où sont organisés des ateliers et des activités. Début mai, Monsieur le Maire et les élus Alice Dupont-Donnet, Mathilde Barbieux et Joël Quentin, sont allés échanger avec eux sur différents sujets, comme le cadre de vie pour nos aînés.



C'est le moment de vous inscrire pour le colis de Noël !



La municipalité est heureuse d'offrir aux Aînés le colis festif de fin d'année. Afin de soutenir les commerces locaux et de contribuer à leur développement, l'intégralité du contenu du colis sera composé d'articles provenant des entreprises de notre territoire.

Coupon à découper et à déposer à l'accueil du CCAS ou à renvoyer par courrier à : CCAS - place Gabriel Péri - 59770 Marly

Inscription pour le colis des aînés

Dans le foyer, nous sommes :

1 personne 2 personnes

de 67 ans ou +

Merci de cocher les cases adéquates en fonction de votre situation.

Après le 30 septembre 2023, aucune inscription ne pourra être prise en compte.

Prénom / Nom : / / /

Prénom / Nom : / / /

Adresse :

.....

Téléphone :

Date de naissance :



**A
RENOYER
AVANT LE :
30 SEPT.
2023**



C'est quoi une association ?



Tu as peut-être participé avec ta famille à Assos en fête le 24 juin au stade de Denayer. Lors de cette journée, de nombreuses associations de la ville se sont réunies pour faire des démonstrations, proposer des initiations, présenter leurs activités. Mais sais-tu vraiment ce qu'est une association et comment ça fonctionne ? Allez, on t'en dit plus !

Une association regroupe des personnes qui partagent une activité ou un projet. Il peut s'agir par exemple d'un club de rugby, de personnes passionnées de lecture ou qui recueillent des chats abandonnés. Une association ne peut pas avoir pour objectif de gagner de l'argent, on dit alors qu'elle est à but non-lucratif.

La liberté de se réunir en association est un droit fondé sur la loi du 1^{er} juillet 1901.



Une association est composée de plusieurs personnes (au moins deux), dont certaines font partie de ce qu'on appelle « le bureau ». Le bureau n'est pas obligatoire mais conseillé car il permet de choisir des personnes qui vont diriger l'association et assurer le bon déroulement des événements, la bonne gestion des comptes.

Souvent le bureau est constitué d'au moins 3 personnes :

- Le président : il dirige l'association et supervise les activités. Il organise l'Assemblée générale.
 - Le trésorier : il gère le budget. Il encaisse les cotisations, les dons, il règle les factures...
 - Le secrétaire : il prépare le travail de l'association, il gère les relations avec les membres de l'association.
- Il envoie, par exemple, les convocations pour l'Assemblée Générale.

Dans les grosses associations ou s'il y a beaucoup de choses à faire, ces personnes peuvent avoir des adjoints, pour les aider.



C'est quoi une cotisation ?

La cotisation est une somme d'argent demandée par l'association aux personnes qui veulent devenir membres. Elle est obligatoire mais peut être de seulement un euro !

C'est quoi une Assemblée Générale ?

La loi n'oblige pas les associations à organiser une Assemblée Générale. Mais c'est mieux ! En général, elle a lieu une fois par an. Elle permet de réunir tous les membres, de discuter des événements passés (c'est le rapport moral) et des projets pour l'année à venir, mais aussi de faire un bilan des finances (c'est le rapport financier) !

Un enfant peut-il faire partie d'une association ?

> Si tu as moins de 16 ans, tu peux créer une association et faire partie du bureau mais il te faudra l'autorisation de tes parents. Si tu veux simplement rejoindre une association, tu peux le faire sans autorisation. Attention, si tu verses une cotisation, elle doit être raisonnable !

> Si tu as plus de 16 ans, tu n'as pas besoin d'autorisation pour créer ou rejoindre une association.

En avant la musique !

Régulièrement, les Moments Musicaux Marlysiens sont l'occasion d'assister à des concerts gratuits et de découvrir des artistes et des styles musicaux variés.

Mardi 9 mai : Les Klouskis Boys

Le public n'est pas resté très longtemps assis ! Encouragé par les Klouskis Boys et leur musique aux accents polonais, le public a dansé mais également chanté, dans une joie communicative !



25 juin : BaCoustic

Un délicieux moment au cœur du parc Jacques Brel, dans une ambiance brésilienne avec Babeth Delcroix au chant, Charles Jankovski au piano, Thibaut Bruniaux à la trompette, Hervé Delcroix à la contrebasse et Jérôme Dubois à la batterie. Public et artistes ont ensuite partagé une auberge espagnole.



Rendez-vous le 24 septembre pour une nouvelle saison !

A la rentrée, les Moments Musicaux Marlysiens reviennent avec une nouvelle formule.

Ainsi, ce sont 10 concerts qui vous seront proposés de septembre 2023 à juin 2024, soit une programmation par mois !

Le premier concert aura lieu le 24 septembre, à l'Eglise Saint Jacques.



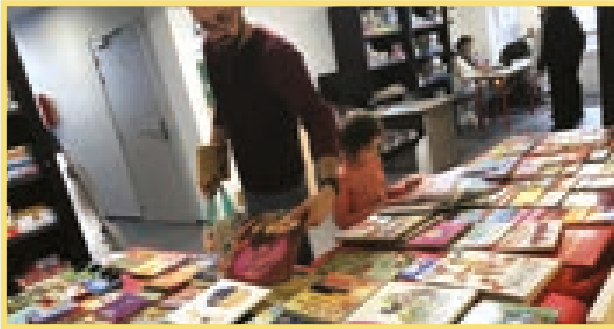
Scannez le QR code

POUR NE RIEN MANQUER, TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION DE NOTRE VILLE !



Un troc pour la fête mondiale du livre.

Le 22 avril, la ludothèque a organisé un troc de livres jeunesse. Ce sont une quinzaine de familles qui sont venues échanger une centaine de livres, dans un esprit convivial. L'occasion de faire de place sur les étagères des petits et de découvrir de nouvelles lectures.



A la découverte du cacao.

En collaboration avec la Médiathèque Départementale du Nord, l'exposition "A la découverte du cacao" a été installée à la ludothèque, du 5 au 16 juin. Des jeux de société et des livres (recettes de grands chocolatiers, le chocolat dans la publicité...) étaient proposés, les gourmands ont pu participer à un atelier sucette en chocolat.



Félicitations à Ashley & Anaïs, gagnantes du quizz 100% cacao !

Bienvenue à Vanessa, la nouvelle directrice !



"Je m'appelle Vanessa et je suis la nouvelle directrice de la médiathèque de Marly depuis juin. Aujourd'hui, on parle encore de ludothèque car nous proposons essentiellement du jeu et quelques livres. Avec l'équipe, nous allons conserver et enrichir ce côté ludique tout en donnant plus de place à la lecture, mais pas que... La ludothèque a déménagé, en février. Maintenant, nous allons poser nos valises et penser le lieu pour que les gens se sentent bien et passent un bon moment. Comme j'aime bien tester, ne soyez pas surpris de trouver les choses à une autre place. L'idée est de construire ce lieu, cette médiathèque, pour les Marlysiens, avec les Marlysiens. Nous réaliserons un grand sondage pour connaître les attentes des uns et des autres. Mon équipe et moi-même vous attendons à la maison des associations."

Vanessa Devilliers
directrice de la ludothèque/médiathèque de Marly



Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires

	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Matin	9h30-12h	9h30-12h		9h30-12h	9h30-12h
Après-midi	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	

Un atelier théâtral très apprécié.

Dans le cadre du spectacle "Birds" présenté quelques jours plus tard au Théâtre Le Phénix de Valenciennes, un atelier était organisé au sein de l'école de musique : le matin pour une classe du collège et les adultes de Marly Mélodies et l'après-midi pour les élèves de l'Ecole de Musique.

Deux intervenants, l'un chanteur lyrique et l'autre pianiste, ont expliqué ce qu'est un opéra avant de proposer des exercices vocaux et des mises en scène théâtrales. Cette animation, en partenariat avec le Phénix, a conquis la cinquantaine de participants.

"Birds" est décrit comme « un spectacle sur la liberté, et les expressions humaines dans ce qu'elles ont de plus disruptif, authentique et fragile. Un spectacle plein d'humour et de tragique qui parle à tous et toutes, pour tous les âges. »



Les centres sociaux ont célébré le carnaval !

Le 28 avril, les rues du quartier de la Rhônelle se sont colorées le temps du carnaval organisé par le Centre Social et Culturel de La Briquette et le Centre Social Les Floralies. Accompagné par le soleil, cette année le défilé a démarré devant la Maison des Associations, rue Barbara. Tous les participants se sont regroupés derrière le groupe de majorettes « Les Estrellas » qui a ouvert la marche. Petits et grands ont mis une ambiance festive durant toute la déambulation dans les rues environnant les appartements et l'EHPAD Vaillant Couturier. L'après-midi s'est terminée par un goûter offert par les centres sociaux.



Félicitations aux médaillés d'honneur du travail !

Les élus de la ville sont allés au domicile des 36 récipiendaires de la Médaille d'honneur du travail, pour les promotions du 14 juillet 2022 et du 1er janvier 2023. Ils ont reçu leur diplôme et un cadeau offert par la ville.

Le saviez-vous ?

La médaille d'honneur du Travail comporte quatre échelons :

Argent : 20 ans de services accomplis.

Vermeil : 30 ans de services.

Or : 35 ans de services.

Grand Or : 40 ans de services.



Pour en bénéficier, il est indispensable d'en faire la demande en ligne : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

Journées Portes Ouvertes dans les EHPAD.



Le vendredi 23 juin à l'EHPAD Paul Vaillant-Couturier. Mathilde Barbieux et Laurence Morel, élues de la ville, ont été reçues par Benoît Lepers, directeur de l'établissement.



Le 6 juillet, à l'EHPAD des Magnolias. Laurence Morel, Mathilde Barbieux et Jean-Yves Nava ont répondu à l'invitation de la directrice Sarah Messaadi.

A chaque fois, des ateliers étaient organisés pour permettre aux visiteurs de se mettre dans la peau d'une personne à mobilité réduite par exemple, de découvrir les activités mises en place toute l'année pour les résidents ou encore pour savourer quelques crêpes.

C'est parti pour le centre aéré !

L'ACM (l'Accueil Collectif de Mineurs) de juillet a commencé dès la fin d'année scolaire, pour tout le mois de juillet. Pendant trois semaines, les enfants vont plonger dans différents univers : Disney, Far West et Voyage dans le temps. L'équipe des animateurs s'est réunie dès juin à l'école Marie Curie pour préparer ce moment très attendu. Ils ont fait connaissance, construit les animations, développé les thématiques, défini le planning des activités !

Le saviez-vous ?

La ville est confrontée à une pénurie d'animateurs qui empêche l'organisation de l'ACM en août. Le quota d'animateurs stagiaires est limité à 30% et les animateurs titulaires du BAFA Complet sont très rares. Avec d'autres maires du secteurs, Jean-Noël Verfaillie a interpellé la Direction Régionale et Départementale de la jeunesse pour demander la possibilité de déroger de manière exceptionnelle à ce quota.



Retrouvez les photos sur [marly.fr](https://www.marly.fr) dans la rubrique actualités ou directement en scannant ce QR Code.

Une naissance, un arbre édition 2023.

Vous êtes parent d'un enfant né à Marly en 2022 ?

Avec la 3^e édition de l'opération «Une naissance, un arbre», votre enfant peut devenir le parrain d'un arbre, symbole de vie et de croissance, planté dans l'un des espaces verts de Marly. Les arbres, d'espèces locales, sont regroupés en bosquet et une plaque indique les prénoms de tous les enfants.

Un courrier vous a été adressé pour vous demander l'autorisation d'associer le prénom de votre enfant à cette belle action. N'oubliez pas de nous donner votre réponse très vite :

Par mail à : monarbre@marly.fr

Par téléphone auprès du Service d'Etat Civil au 03 27 23 99 00



Le saviez-vous ?

La cérémonie de plantation aura lieu le samedi 2 décembre à 10h afin de respecter la période propice à l'enracinement.

Stop aux nuisances sonores ! Choisir le bon moment c'est important.



L'utilisation des tondeuses à gazon, des tailles haies et des débroussailluses à moteur thermique est interdite sur tout le territoire communal en-dehors des horaires suivants :

- du lundi au samedi : de 8h30 à 20h
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 13h.



Préparons les prochaines élections.

Les élections européennes de 2024 auront lieu du 6 au 9 juin 2024 dans les vingt-sept États membres afin d'élire les députés au sein du Parlement européen pour un mandat de cinq ans.

Vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales ? Vous venez d'emménager à Marly ? Rendez-vous simplement à la Mairie auprès du service d'État Civil avec une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile à votre nom.



Le saviez-vous ?

La Cérémonie du Citoyen se déroulera le 30 septembre et sera l'occasion pour les jeunes inscrits sur les listes électorales de Marly de recevoir leur carte électorale.

Horaires d'été de la mairie.

DU 14 JUILLET AU 20 AOÛT

DU LUNDI AU VENDREDI :
8H30 - 12H
13H30 - 17H30

SAMEDI & DIMANCHE :
FERMÉ

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous
le corps



Fermez les volets
et fenêtres



Privilégiez
les activités douces



Mangez frais
et équilibré



Évitez
l'alcool



Prenez des nouvelles
des plus fragiles

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

* Canicule info service au 0800 06 66 66, appel et service gratuits.
Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.

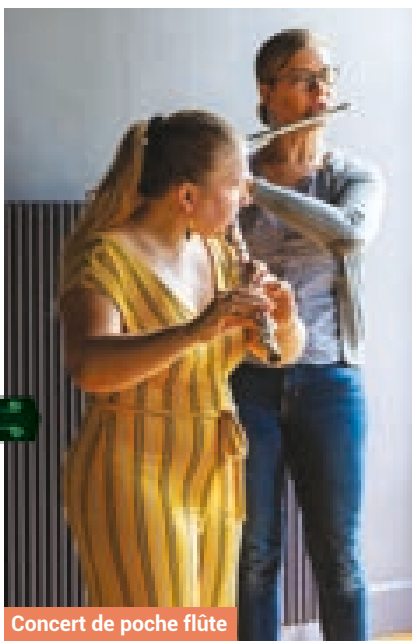
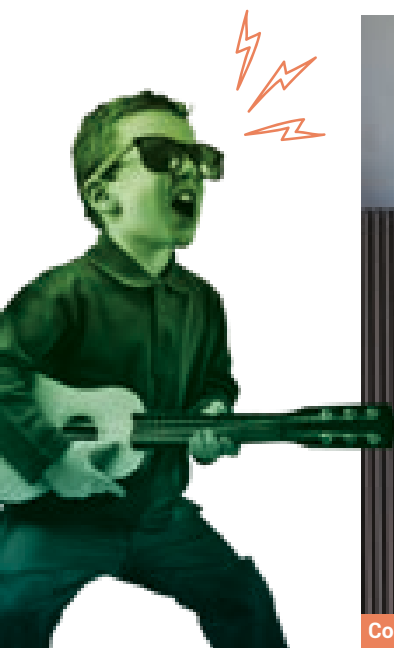
Le gala de danse a enchanté le public.

Le 23 juin, les élèves de l'Ecole Municipale de Danse ont donné leur incontournable représentation à l'Auditorium Saint-Nicolas de Valenciennes. La classe de violoncelles de l'Ecole Municipale de Musique était présente pour accompagner les danseurs sur les deux chorégraphies d'introduction. Les passages se sont enchaînés en rythme pour se terminer en apothéose avec la présence de tous les élèves sur scène.

Photos de Aurélie B



Des Journées Portes Ouvertes en musique.



Concert de poche flûte

Du 26 au 2 juillet, l'Ecole Municipale de Musique a organisée des journées portes ouvertes. Il était ainsi possible de rencontrer les professeurs pour discuter de l'apprentissage et de la progression des élèves, de participer à une initiation vocale ou rythmique, d'assister aux prestations des élèves lors de concerts de poche, de jouer à une chasse au trésor, de découvrir les instruments à travers un conte pour enfants...



Conte musical par les professeurs de l'école de Musique

INSCRIPTIONS

Les prochaines sessions d'inscriptions pour les Ecoles Municipales de Danse et de Musique auront lieu :



Pour la Musique,

le mercredi 30 août de 14h à 19h
le samedi 2 septembre de 14h à 19h
A l'Ecole de Musique - rue Adrien Weil



Pour la Danse

les 1^{er} et 4 septembre
de 17h30 à 20h30
À la salle Schumann - 133, Rue Albert Schweitzer





La ville de Marly applique la gestion différenciée des espaces verts.

La vocation, la fréquentation et la situation de chaque espace sont prises en compte.

Les objectifs :

- > Préserver la biodiversité
- > Respecter les cycles de la nature
- > Conserver des zones refuges pour la faune
- > Réduire la consommation d'eau
- > Garantir des espaces d'apparence naturelle en ville



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Une orchidée sauvage et protégée à Marly !



Voici un beau résultat de la gestion différenciée des espaces verts ! Celle-ci permet en effet aux plantes de s'exprimer naturellement, en vivant un cycle complet : croissance – floraison – fruit – graine, ce qui n'est pas possible quand les espaces sont tondus à 5 cm de hauteur toute l'année. Ainsi, une orchidée pyramidale / orchis pyramidal (en latin : *Anacamptis pyramidalis*) a été découverte à Marly.

Il s'agit d'une espèce protégée, répertoriée sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), avec le statut Préoccupation Mineure.

Description :

- Plante herbacée, élancée
- Tige grêle de 20 à 50 cm
- Feuilles basilaires linéaires-lancéolées, longues de 8 à 25 cm
- Inflorescence en épi dense conique
- Fleurs assez petites, roses ou lilas, rarement blanches
- Floraison : avril à juillet
- Plante des lisières de forêts, des pelouses, mais aussi des talus de route, en pleine lumière ou mi-ombre
- Présente des plaines jusqu'en moyenne montagne
- Répartition géographique : en Europe tempérée et méditerranéenne
- Menaces potentielles : la fauche de plus en plus fréquente et précoce des talus herbeux



Deux distributeurs à votre disposition.



C'est au numéro 139 de la rue Roger Salengro que sont installés deux distributeurs par La Craqu'antine et Cécile Fléchel, agricultrice, afin de vous proposer des produits frais en accès libre. Vous pouvez y trouver du pain, des viennoiseries mais aussi des œufs, des pommes de terre, et ce, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 !



Félicitations à La Craqu'antine pour l'obtention du Label Qualité Commerce Hauts-de-France

La boulangerie pâtisserie l'a obtenue avec la notation de 92,78/100. Ce label met à l'honneur l'accueil, la relation clients et les services proposés.



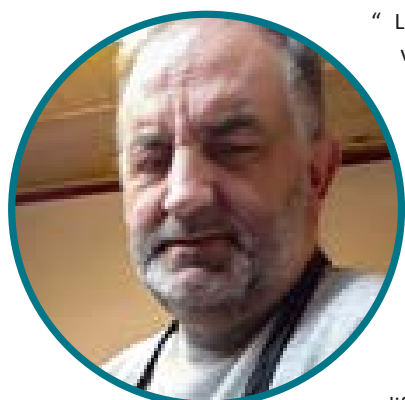
Cécile Fléchel, agricultrice

“ Notre cœur de métier est vraiment la culture de la pomme de terre. Depuis 70 ans nous plantons, surveillons, récoltons et stockons nos pommes de terre. Nous avons longtemps approvisionné les magasins de fruits et légumes de Valenciennes. Les fermetures des primeurs dans les années 90 ont rompu notre lien avec le client. Nos collègues de la ferme de l'église permettaient aux habitants de Marly de trouver facilement des produits fermiers. A leur retraite, les clients sont venus nous solliciter pour s'approvisionner en pommes de terre locales. Nous sommes heureux de vous proposer à la vente nos pommes de terre Fontane, idéales pour la purée et les frites. Le stock de la récolte 2022 est quasi écoulé. Nous proposerons notre nouvelle récolte dès la fin septembre. En complément, nous vous proposons des variétés de pommes de terre d'un collègue de Villers-Pol. La farine proposée vient du Moulin de Sebourg. Le blé pousse entre autres sur les parcelles voisines des nôtres à Marly. Les œufs proviennent de Sebourg également. Uniquement du circuit court au service de nos voisins !

En parallèle, Aurélie et Benoit de la Craqu'antine cherchaient un emplacement pour implanter un distributeur de pain à Marly. Nous avons choisi d'associer nos deux distributeurs au 139 rue Roger Salengro, près du stade Papin. Depuis avril, vous disposez de pain frais et des viennoiseries préparés avenue Barbusse et approvisionnés chaque jour (sauf le dimanche).”

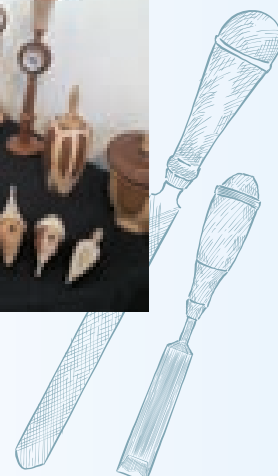
L'atelier de Papoo : un tourneur sur bois dans notre commune.

Après plusieurs années passées dans l'industrie ferroviaire, Eric Bajard, passionné de bricolage, a décidé de créer sa petite entreprise et de faire du tournage sur bois son activité principale.



Erci Bajard, tourneur sur bois

“ Le bois est naturel, vivant, chaleureux, c'est vraiment mon matériau de prédilection. Chacune de mes créations est unique, confectionnées en fonction des morceaux de bois disponibles et trouvés, nées de l'idée et de l'envie du moment, fabriquées dans mon petit atelier rue des Fusillés. Je fabrique des objets de décoration, mais aussi des objets pour la vie de tous les jours, pour embellir le quotidien : bougeoirs, bonbonnières, vases, horloges, fruits, corbeilles...Vous pourrez retrouver mes différentes créations à travers mon site internet atelierdepapoo.fr, ou chez le fleuriste, l'Atelier de Cerise, rue de la Fontaine, à Prouvy où quelques pièces sont exposées”



Que de bougies chez nos commerçants !

Plusieurs commerçants ont fêté récemment l'anniversaire de leur ouverture sur notre commune.

L'Institut Améline, situé avenue Henri Barbusse, a fêté ses 20 d'activité le 5 mai.

Pour célébrer l'évènement, un moment convivial était organisé par Emilie, auquel de nombreuses clientes mais également les élus de la ville dont Laurence Morel, Joël Boute, Aurore Fareneau, Frédérique Viste, Priscillia Dziembowski et Monsieur le Maire ont répondu présents !



Chauss'expo a soufflé une nouvelle bougie le 6 mai : 35 ans, que le magasin chausse petits et grands !

Pour fêter l'évènement, toute l'équipe du magasin situé sur la zone commerciale de Carrefour Market avait réservé des surprises à ses clients ! Frédérique Viste, Hélène Martin, Nathalie Kosolovsky et Estelle Boute, élues de la ville, ont félicité l'équipe pour son dynamisme et la longévité du magasin !



D'un temps à l'autre : voilà déjà 2 ans que Justine a ouvert sa boutique de décoration située 29, rue Paul Vaillant Couturier.

Pour fêter cette deuxième bougie, les clients étaient nombreux à répondre à son invitation et à venir (re)découvrir son vaste choix de décoration, de bougies, de vaisselle, de miroirs, de luminaires... Frédérique Viste, élue de Marly, a profité de l'occasion pour féliciter Justine pour son dynamisme, la qualité de son accueil et la diversité des produits tendance qu'elle propose.



Les registres du 6 avril au 3 juillet.

Ils se sont dit OUI !

- Rebecca DINAUT et Gwendoline TOPART - 29 avril 2023
- Cédric FRIADT et Emilie DASSONVILLE - 27 mai 2023
- Frédéric SCHMITT et Céline DAILLY - 27 mai 2023
- Nicolas DELHAYE et Pauline DUPIRE - 10 juin 2023
- Frédéric DROBINSKI et Florine BODECHON - 10 juin 2023
- Tony CLOTAGATIDE et Océane RIQUET - 24 juin 2023
- Alexandre ROUANET et Emeline MIELCAREK - 24 juin 2023

Ils nous ont quittés...

- Henri BRYs époux de Michèle MONIER - 09 avril 2023 - 90 ans
- Jean CRÉTEUR Célibataire - 11 avril 2023 - 97 ans
- Josette DUBREUCQ épouse de François BOURLARD - 08 avril 2023 - 82 ans
- Paulette MARIAGE veuve de André SZYMOWIACK - 08 avril 2023 - 85 ans
- Paul PAYEN veuf de Emilienne BASUYAU - 12 avril 2023 - 97 ans
- Mohammed BEDRANE époux de Liakout SELMOUNI - 14 avril 2023 - 98 ans
- Yvonne ODENT veuve de Pierre PENNEQUIN - 16 avril 2023 - 87 ans
- Olivier DELCROIX célibataire - 19 avril 2023 - 64 ans
- Jean-Luc COGET divorcé de Blandine HOLUBEC - 28 avril 2023 - 63 ans
- Philippe DEPLANQUE célibataire - 28 avril 2023 - 54 ans
- Odette DELHAIE veuve de Jean LOTIN - 24 décembre 2022 - 91 ans
- Lucienne BOURLARD veuve de Claude SEMAILLE - 03 mai 2023 - 94 ans
- Mauricette DEBUCQUET épouse de Francisco MORONES – BENITEZ - 03 mai 2023 - 78 ans
- Vittorio FIORE époux de Nadine KLONOWSKI - 04 mai 2023 - 62 ans
- Marcelle ELIAS épouse de Daniel MARTINEZ - 06 mai 2023 - 91 ans
- Patrick SÉREUSE époux de Michelle BOUCHEZ - 08 mai 2023 - 78 ans
- Marie-Madeleine BONTE veuve de René DROISY - 12 mai 2023 - 89 ans
- Pierre JOLY époux de Michèle BOCKSTAL - 15 mai 2023 - 77 ans
- Paule Taelman veuve de André DEMARCQ - 19 mai 2023 - 98 ans
- Janine LELEU veuve de Daniel BLAS - 02 juin 2023 - 85 ans
- Lucien COUVEZ époux de Josiane DOUNIAUX - 07 juin 2023 - 91 ans
- Roger DUEZ veuf de Mauricette LELEU - 10 juin 2023 - 89 ans
- Gaston BERNIER veuf de Elise DANHIEZ - 11 juin 2023 - 100 ans
- Yvette LAUBRY épouse de Michel HUGUET - 14 juin 2023 - 79 ans
- Bernard DRAPIER époux de Renée LOOTEN - 15 juin 2023 - 78 ans
- Julienne LEMAIRE veuve de Jacques DEFFET - 18 juin 2023 - 89 ans
- Monique CARPENTIER veuve de Robert CSURDA - 21 juin 2023 - 85 ans
- Sabine FÉLIX divorcée de Jacques PREVOT - 14 mai 2023 - 70 ans
- Jesusa DIAZ PRIETO veuve de Manuel-Angel CARBALLO CARRIL - 23 mai 2023 - 88 ans
- Georgette CHÉZEAUX veuve de Roger PARMENTIER - 23 mai 2023 - 92 ans
- Robert MALICET époux de Christelle VALEMBOIS - 24 mai 2023 - 67 ans
- Yvette DÉDISE veuve de Albert MASONI - 24 mai 2023 - 88 ans
- Geneviève MONVOISIN veuve de Renato GIUSTI - 31 mai 2023 - 93 ans
- Thérèse LEBRUN divorcée de Michel CHAVATTE - 01 juin 2023 - 62 ans
- Francine CARDINAL veuve de Pierre FLAMENT - 02 juin 2023 - 91 ans
- Henri LIONNE célibataire - 03 juin 2023 - 66 ans
- Valérie CARÉ célibataire - 18 juin 2023 - 60 ans
- Annette GARCIA épouse de Luigi DOSA - 26 juin 2023 - 71 ans

Bienvenue à...

- Maël, Christophe DEGORRE - 19 janvier 2023
- Sophie, Audrey, Corneille DHINAUT DESTROYE - 02 mai 2023
- Marius, Jean-Michel, Bruno COQU - 02 juin 2023
- Loan, Laurent, Anthony MAILLY - 03 juin 2023
- Mohamed AFRI - 05 juin 2023
- Ambroise, Bruno, Didier JENDRZEZAK - 05 juin 2023

Groupe de la majorité

Cette tribune estivale aurait dû avoir pour but de vous présenter avec bonheur et fierté l'avancée des travaux de l'avenue Barbusse ainsi que de la place tout en revenant sur le succès rencontré par le forum des associations et la réussite du défi des 2024 km. Malheureusement, les émeutes sont venues bouleverser notre pays et notre ville. Nous avons certes deux quartiers dans lesquels quelques individus se font régulièrement remarquer par leur incivisme et des actes de petite délinquance mais jamais nous n'aurions pensé pouvoir être ainsi témoins de scènes proches d'une guerre civile. Nous avons de nombreux dégâts à déplorer à Marly, voitures et poubelles brûlées, commerces et établissements publics incendiés ou vandalisés, voiries calcinées... Heureusement que la mobilisation de la Police et des Pompiers a été totale pour éviter que le bilan ne soit bien plus lourd.

Il faut bien-sûr s'interroger sur les raisons d'un tel embrasement à l'échelle de notre pays tout entier mais, avant toute chose, nous avons besoin d'ordre et de sécurité dans nos quartiers.

Cela passe par une présence régulière et renforcée de la Police Nationale mais aussi et surtout par un renforcement des sanctions prises à l'encontre des délinquants qu'ils soient mineurs ou pas. Bien souvent, des policiers nationaux ou municipaux nous rapportent des faits pour lesquels les jeunes appréhendés sont relâchés quasi immédiatement et sont souvent rentrés chez eux avant que les policiers n'aient eu le temps de finir d'écrire leur rapport.

Depuis notre élection, nous faisons tout pour remettre à niveau les infrastructures de notre ville qui sont très anciennes et mal entretenues depuis des décennies et nous allons continuer de le faire. Néanmoins, si l'Etat et le Gouvernement ne réagissent pas et que le moindre prétexte autorise des hordes de délinquants à brûler et à détruire en toute impunité en quelques instants tout ce que nous mettons des années à construire alors, nos efforts seront vains et l'argent des contribuables dépensé bien inutilement.

Les élus de la majorité

<p>Groupe « Unis pour Marly »</p> <p>La charte des conseils de quartiers : un nouveau déni de démocratie !!! La démocratie repose sur le libre échange d'idées. Or, la charte des conseils de quartiers est clairement destinée à nous empêcher de participer pleinement aux décisions qui nous concernent. Elle confère un pouvoir excessif aux élus de la majorité, les détachant toujours davantage de la volonté populaire. Les décisions prises seront imposées sans réelle consultation ni consentement des habitants. C'est pourquoi, Nous exprimons notre profond mécontentement face à un énième déni de démocratie !!!</p> <p style="text-align: right;">Unis pour Marly</p>	<p>Groupe des élus Socialistes</p> <p>Le tissu associatif est une richesse pour nos villes et nos quartiers. Qu'elles soient à caractère sportif, culturel, cultuel, solidaire, patriotique, commercial ou encore en faveur de la protection des animaux, les associations participent à la vie des quartiers et permettent à chacun de s'épanouir dans un domaine qui lui est cher. L'édition 2023 du forum des associations a, cette année encore, prouvé l'importance de la vie associative de notre commune. Les élus socialistes soutiennent depuis toujours les associations dans leurs diversités et continueront à le faire sans réserve. Vous pouvez compter sur nous !</p> <p>Bel été.</p> <p style="text-align: right;">Christian Chatelain</p>	<p>Groupe des communistes et républicains</p> <p>Valenciennes Métropole réalise les travaux de requalification de l'avenue Barbusse, c'est une bonne chose, l'accès aux commerces reste maintenu mais beaucoup constatent une baisse significative de leur chiffre d'affaires. N'aurait t'il pas été possible de travailler par tronçons ? changeons nos habitudes, aidons nos commerçants.</p> <p>Le centre de loisirs n'aura pas lieu en AOUT, celui de Juillet est toujours d'actualité, 13 emplois saisonniers sont recrutés contre 53 auparavant. Pas de communication autour des festivités, ni du feu d'artifice ! Belles vacances à tous.</p> <p style="text-align: right;">Virginie Melki Tettini</p>
---	---	---

Horaires de la mairie

Les services municipaux vous accueillent aux jours et horaires suivants :

→ du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

→ le samedi : 8h30 - 12h

horaires d'été jusqu'au 20 août
voir page 28

▶ CCAS

→ du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Numéros utiles

Accueil Mairie
03 27 23 99 00

Services Techniques Municipaux
03 27 29 54 29

Police Municipale
03 27 44 21 91

CCAS
03 27 23 99 24

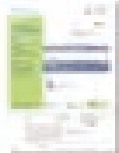
Appel d'urgence européen
112

Permanences

> Conciliateur de justice sur rendez-vous, tous les mardis de 9h30 à 11h30 à la Mairie.
Prenez rendez-vous :
→ par téléphone au 03 27 23 99 00
→ par mail à mairie@marly.fr

> Service des Finances Publiques sur rendez-vous, chaque jeudi matin, de 9h à 12h, au CCCAS, place Gabriel Péri.
Prenez rendez-vous :
→ sur place, auprès du CCAS
→ par téléphone au 03 27 23 99 24

SUR QUOI JE PEUX FAIRE DES ÉCONOMIES ?



Notre conseil

Regardez bien sur votre facture le volume d'eau (en M³) que vous consommez par an : par exemple : **75 M³**

Vous devez le diviser de 365 (nombre de jours) par le nombre de personnes qui habitent chez vous : par exemple 3

$$75\ 000 / 3 = 25\ 000 \text{ litres par an et par personne}$$

Enfin, vous divisez 25 000 par 365 (nombre de jours/an)

= 102 litres par jour et par personne



Facile à économiser



Moins Facile à économiser



LES JOURS DE CANICULE, ON DOIT BIEN POUVOIR ÉCONOMISER 15 LITRES, NON ?

TOUS LES JOURS, C'EST PRESQUE 50 % DE NOTRE CONSOMMATION D'EAU QUI PART AVEC LES DOUCHES OU LES BAINS !

Voici quelques trucs et astuces très simples pour agir sans douleur sur ce poste de consommation.



Dans le Valenciennois, la moyenne de durée d'une douche est de

8 mn pour un volume d'eau de 56L

Une minute de douche en moins, c'est **7,5 LITRES D'ÉCONOMISÉS...** et nous sentons toujours aussi propres !

6 MN



Allez, on tente : les douches, pas plus de 6 minutes par personne ! Cela fait

15 LITRES D'ÉCONOMISÉS par personne et par jour



DANS NOTRE MAISON, SOMMES NOUS DÉJÀ PLUTÔT ÉCONOMES OU PLUTÔT DÉPENSERS EN EAU ?

Dans le Valenciennois, voici les consommations d'eau du robinet par an, en fonction de la taille des foyers :



Pour un foyer de **3 personnes**, la consommation moyenne est de

65M³
(178L par jour)

Pour un foyer de **3 personnes**, la consommation moyenne est de

80M³
(219L par jour)

Pour un foyer de **4 personnes**, la consommation moyenne est de

95M³
(260L par jour)

Pour un foyer de **5 personnes**, la consommation moyenne est de

115M³
(315L par jour)

Vous savez maintenant si vous êtes un gros consommateur d'eau ou déjà bien économe ! À vous de jouer pour économiser si possible 15L par jour et par personne.

MA DOUCHE DEVIENT ÉCONOME !



Remplacer le pommeau de douche actuel par un pommeau à économie d'eau !

Ce système mélange de l'air à l'eau ! Résultat : le plaisir est toujours le même et sans effort, c'est **50% de l'eau utilisée qui est économisée !**

Ce sont au moins

25 LITRES D'EAU ÉCONOMISÉS

par jour et par personne ! C'est **ÉNORME** et personne ne s'en rend compte, sauf votre portefeuille et les nappes phréatiques. Le prix moyen d'un pommeau de douche économe est de 30€. En moins d'un mois, les économies faites sur l'eau chaude auront rentabilisé votre achat !



Cela nous permettra sans doute de passer l'été sans risque de manque d'eau